



L'ACTU DES MOUSSES

Parution trimestrielle -
mars 2016



Des mousses aguerris...





ÉDITORIAL



**Capitaine de frégate Pierre F,
Directeur de l'Enseignement**



**Parution trimestrielle -
mars 2016**

LE MOT DU DDE

« C'est avec une réelle satisfaction que je constate la formidable métamorphose de nos apprentis marins, après ces quelques mois de présence à l'École des mousses.

En effet, à l'aube de ce 3ème trimestre, où les élèves vont poursuivre leur scolarité en « voies métiers », les adolescents du mois de septembre dernier sont devenus pour la plupart des mousses motivés et déterminés, fiers du chemin parcouru depuis quelques mois.

Tout cela a d'abord été possible grâce à l'action conjointe des instructeurs militaires et des professeurs détachés de l'Education nationale, délivrant un enseignement pratique et académique.

Mais l'Ecole des mousses est aussi et avant tout une école du « savoir-être », dont la pédagogie et l'accompagnement quotidien des gradés des compagnies visent à leur inculquer les valeurs chères à notre institution : le respect d'autrui, la vie en équipage et le dépassement de soi.

La deuxième parution de « *L'Actu des mousses* » vous dévoile, entre autres, l'organisation et le fonctionnement de cet apprentissage concret et dynamique. Il prépare nos jeunes mousses à la prochaine étape fondamentale de leur formation : l'école de spécialité qui débutera à la mi-juin. Ils y apprendront techniquement leur métier, avant leur affectation en unité opérationnelle.

Je vous laisse découvrir par la lecture de cette lettre d'information de l'École des mousses les différents témoignages et les moments forts du deuxième trimestre de la promotion « Second maître Corneille Marie Bayon ».

Bonne lecture !





Sommaire

- ◇ *L'Ecole des mousses, une école avant tout !*
 - * *Les groupes d'instruction militaire, maritime et sécurité*
 - * *Zoom sur la vie scolaire*
 - * *In English, please... Les cadets d'Annapolis en visite à l'Ecole des mousses*
 - * *Devoir de mémoire : les Tsiganes durant la seconde mondiale guerre*
- ◇ *Cérémonie d'hommage aux marins morts pour la France au cénotaphe de la pointe St Mathieu*
- ◇ *Atout Chance fête ses 10 000 nautiques -week-end de navigation « Ecole des Mousses - Ecole Navale »*
- ◇ *La sortie d'aguerrissement des mousses*
- ◇ *Embarquement : les mousses racontent...*
- ◇ *Journée internationale des droits de la Femme*
- ◇ *Qu'est-ce que l'esprit d'équipage ?*
- ◇ *Joyeux anniversaire à notre centenaire M. HERVE, plus ancien mousse de France !*
- ◇ *Le monde des punis !*
- ◇ *Calendrier et le mot des adjus*





L'Ecole des mousses, une école avant tout !

L'Ecole des mousses dispense un enseignement académique et militaire, harmonieusement réparti sur l'année. Cet enseignement bivalent est basé sur un contrat de formation, qui répond à un socle de connaissances militaires et maritimes que tout marin doit posséder et à une équivalence de seconde professionnelle dans le domaine académique.

Les professeurs détachés de l'Education nationale enseignent les mathématiques, les sciences, le français, l'anglais et l'Histoire-géographie, en relation avec les besoins de connaissances des mousses. Les cours sont pratiques et en demi-section, soit maximum 13 mousses, ce qui garantit un apprentissage de qualité.

Les instructeurs militaires sont des marins expérimentés qui veulent transmettre aux jeunes mousses leurs connaissances et leur expérience. Ces instructeurs sont rattachés à un service du CIN Brest, le service Pédagogie qui est composé de 3 groupes d'instruction (GI) : le GI militaire, le GI maritime et le GI Sécurité.

Le Groupement d'Instruction militaire :

Le GI MIL est composé de fusiliers marins, qui participent à la formation initiale des jeunes recrues de l'Ecole des mousses. Il est chargé de la mise en place, de l'évolution et de la dispense des enseignements dans les domaines de la formation militaire générale et de l'aguerrissement. Il renforce également l'encadrement pour les mousses volontaires au métier de « fusiliers marins ».



Différentes compétences sont à valider par les mousses pour que demain ils soient capables de tenir leur poste à bord de leur future unité :

- ⇒ effectuer des mouvements en statique et dynamique, avec ou sans armes ;
- ⇒ appliquer la réglementation en matière de discipline générale (droits, devoirs et sanctions) ;
- ⇒ surveiller les abords et les accès de l'unité dans le respect des principes de sûreté en vigueur ;
- ⇒ utiliser réglementairement et en sécurité le matériel de protection défense en dotation ;
- ⇒ être capable de porter et d'utiliser une arme à feu ;
- ⇒ se positionner au sein des différentes organisations ;
- ⇒ assimiler la notion de la « légitime défense » ;
- ⇒ renforcer l'esprit de cohésion, le don de soi et la prise d'initiative.

« La différence entre la croyance et le savoir : c'est le doute... »

PM Sylvain P, instructeur du GI MIL



Le Groupement d'Instruction maritime :

Le groupement d'instruction maritime (GI MAR), intégré au service pédagogie du CIN Brest, forme les mousseux aux fonctions d'équipier de manœuvre et, de manière plus générale, de marin.

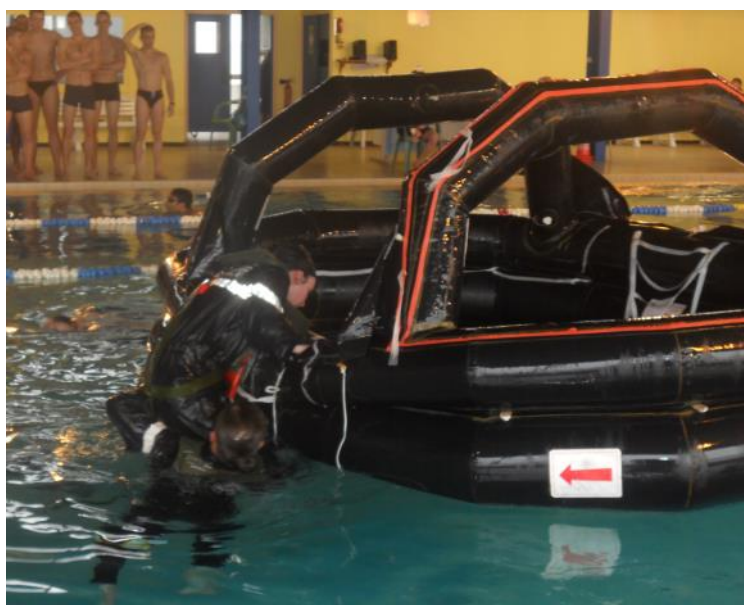
Les cours portent sur le vocabulaire maritime à maîtriser afin de communiquer sans ambiguïté, le comportement à adopter lors des manœuvres et les réactions élémentaires de sécurité à avoir pour la sauvegarde des individus comme de l'équipage.



Zodiac Découverte nautique

Au programme : cours de survie, travaux pratiques sur une aire de manœuvre synthétique, cours d'embarcation, cours de nœuds ou encore formation au permis côtier !

Constitué de 15 marins expérimentés, de spécialité manœuvrier (MANEU) ou navigateur-timonier (NAVIT), le GI MAR a aussi pour mission d'échanger et de partager son expérience avec cette population encore peu au fait du fonctionnement de la Marine. Avec les autres services du CIN et les cadres de contact, il s'attache à éveiller ces jeunes adolescents au savoir-faire, savoir-être et savoir penser comme un marin.



TP Survie en piscine

MP Christian L, instructeur GI MAR





Le Groupement d'Instruction sécurité :

Le Groupement d'instruction sécurité, constitué de 7 formateurs expérimentés, a en charge l'enseignement sur la conduite à tenir face à des sinistres, principalement les incendies et les voies d'eau. Des cours théoriques et des travaux pratiques sont dispensés aux jeunes engagés afin qu'ils assimilent les notions de rondier et d'équipier sécurité.

Au cours du mois de février, les mous avaient un rendez-vous important dans leur formation sécurité : le redouté test de l'aptitude au port de l'appareil respiratoire isolant (ARI). Certains élèves étaient très motivés et ont beaucoup aimé; d'autres appréhendaient ce test. La plupart ont finalement réussi à surmonter cette épreuve...avec une légitime fierté. Et ceux qui ont plus de mal ont bénéficié de séances de rattrapage.

Cette qualification est indispensable pour pouvoir embarquer car lorsque le bâtiment est en mer, tout le monde à bord peut être amené à revêtir la tenue de pompier et intervenir sur un sinistre :

« La sécurité est l'affaire de tous ! »



MP Hervé R, instructeur GI SECU



ZOOM sur la vie scolaire de l'Ecole des mousses

Le conseiller principal d'éducation (C.P.E), adjoint de la proviseure de l'Ecole des mousses est chargé de faire le lien entre les instructeurs militaires et les professeurs, afin que les mousses puissent s'épanouir et réussir leur formation. Pour cela, il peut compter également sur les surveillants de défense (SD) chargés de l'encadrement des mousses en études et à l'internat.

Les SD sont des étudiants qui, tout en finançant leurs études, apportent une aide pédagogique et méthodologique auprès des mousses. Les études sont l'occasion de les faire progresser, notamment avec un soutien individuel chaque jeudi pour les mousses les plus en difficultés. Les SD participent à l'évaluation des mousses avec la note de comportement académique (délivrée par l'équipe enseignante). Ils surveillent également les 6 devoirs communs de fin de trimestre. Tout cela en plus de la surveillance des 2 internats.

Les 20 surveillants, 12 masculins et 8 féminines sont un rouage important de l'école car ils contribuent au développement du savoir-être, valeur symbolique de l'Ecole des mousses.

Frédéric S, CPE de l'Ecole des mousses.

Être surveillant de défense en journée :

« Durant la journée, des heures en salle de travail sont inscrites dans l'emploi du temps des mousses (travaux dirigés ou inaptitudes). Ces heures sont prises en charge par un surveillant de défense. La mission du SD comprend un ensemble de tâches pédagogiques et sociales.

Notre rôle sur le plan pédagogique est d'accompagner les mousses dans leur apprentissage. Pour se faire, nous communiquons autant avec les professeurs qu'avec les instructeurs militaires, pour les aider au mieux en fonction de leurs besoins. Ainsi, nous proposons des exercices pour consolider des apprentissages ou bien des méthodes pour appliquer des formules ou mémoriser un cours. Ce travail s'apparente à un soutien qui va compléter leurs cours afin de leur donner toutes les chances de réussite.



L'aide proposée pourra être soit individuelle ou collective, tout dépendra de l'effectif qui dépasse rarement les 25 mousses. Pour dynamiser ces heures en salle de travail, il est souvent proposé de travailler en groupe, les échanges favorisant les apprentissages. Ici, notre rôle sera de passer dans les différents groupes pour répondre à leurs interrogations et de réguler le bruit afin d'avoir un climat propice au travail.

Cette régulation est importante sur le plan social. Nous veillons à ce que le mousse respecte les règles de vie en communauté : respecter nos demandes et leur environnement de travail, écouter ses camarades, considérer leur avis et leurs idées mais surtout communiquer en utilisant un langage courtois ! Nous pouvons être amenés à discuter de sujets d'actualité ou alors de sujets plus personnels quand nous le jugeons opportun, cela aide à renforcer les liens sociaux et à rendre ces heures plus attractives auprès des mousses.

Notre rôle, en complément de celui des professeurs et des militaires, est donc avant tout d'aider le mousse dans sa vie scolaire mais aussi dans sa vie personnelle en étant toujours à l'écoute de ses besoins. »

Gabriel, SD à l'Ecole des mousses



SURVEILLANTS DE DEFENSE : une équipe du soir au matin !

« L'internat est un élément essentiel dans la vie du mousse : c'est à la fois un lieu de vie mais aussi un lieu de détente et de repos après des journées parfois longues et fatigantes. Il est donc nécessaire que tout se passe au mieux afin de garantir le bon déroulement d'une année scolaire. Le SD a pour cela deux missions majeures : faire respecter le règlement mais aussi et surtout s'assurer qu'il n'y ait pas de problèmes.

Sur le plan du règlement, nous nous assurons tout d'abord du bon respect des horaires. L'extinction des feux du soir et le branle-bas du matin ont été établis pour garantir des nuits longues et paisibles afin que chaque mousse puisse se reposer de manière optimale. Nous essayons de limiter au maximum le bruit le soir, afin que chacun puisse se détendre et se calmer après une journée éprouvante, tout en les laissant vivre et décompresser. Au matin, nous nous assurons du bon déroulement du lever, puis de la réalisation du poste de propreté afin qu'ils puissent vivre dans l'environnement le plus sain possible.

Notre seconde mission comporte un aspect social. Par le biais de la discussion, de l'humour parfois, et surtout de l'écoute, nous sommes une présence pour les mous. Les coups de blues, les questionnements, les petits ou gros conflits, peuvent ainsi trouver une oreille attentive. La faible différence d'âge, relative qui existe entre eux et nous, leur permet également de s'exprimer plus librement et de manière plus détendue et crée un lien social basé sur la confiance mutuelle. De nombreux soucis peuvent ainsi être réglés simplement par la parole ; dans le cas où les problèmes seraient plus importants, nous travaillons étroitement avec les militaires afin de les résoudre de la meilleure façon qu'il soit.

Enfin, trois fois par semaine, nous encadrons les études qui clôturent leurs journées et qui se déroulent en deux temps : le premier créneau, de 19h à 20h, est facultatif, et libre aux mous de venir nous demander du soutien académique. Le second, de 20h à 21h, est obligatoire. Une fois de plus, nous proposons notre aide pour leurs devoirs et leurs révisions, mais nous nous assurons également du bon déroulement de cette heure d'études



pour que chacun puisse progresser et travailler dans de meilleures conditions, et ainsi progresser scolairement comme socialement, en se respectant les uns les autres. Cela nous permet aussi d'avoir les sections dans leur ensemble et ainsi mesurer la cohésion de celles-ci et de faire remonter tous problèmes inhérents à la vie en collectivité.

Notre rôle est donc d'aider le mousse à s'accomplir scolairement et à vivre avec ses camarades de la façon la plus sereine qui soit. »

Erwan, SD à l'Ecole des mous.





In English, please...

Les cadets d'Annapolis en visite à l'Ecole des mousses

« Le mercredi 2 décembre 2015, deux élèves officiers de l'US Navy sont venues nous présenter leur école d'Annapolis, sur la côte Est des Etats Unis, ainsi que leur pays. Nous avons ensuite présenté l'Ecole des Mousses, puis nous avons posé beaucoup de questions, c'était très instructif. Nous avons appris beaucoup de choses sur l'US Navy. »

Mousses Florian et Vincent, section 22



« La rencontre avec les futures officiers américaines a été très intéressante et enrichissante. On a pu comprendre leurs métiers et elles nous ont expliqué leur échange avec l'Ecole Navale. Elles nous ont parlé de la marine américaine, de leurs missions et de leurs voyages. Je trouve que leurs uniformes sont très beaux. »

Mousse Léo, section 13

« The day the future officers from the US came in our school, we talked first. We told us about the creation of our school, the instruction, the team spirit, the activities, our covers and our stripes. Then, they came in front of us and talked about their school, and they explained that it is a lot bigger than our school. They both want to work on the surface fleet, and one of them told me she wants to become a pilot. I asked them which kind of ship they'd like to work on and they told me they'd rather work on destroyers. »

Mousse Corentin, section 13

« On December 2nd, two future American officers came to see us. They explained their academic backgrounds. We were able to ask some questions about their school, their life and their training. Their school is Annapolis, on the East Coast of the United States. »

Mousses Quentin et Joris, section 22

Témoignages recueillis par Mme Marie M, professeur d'anglais



Devoir de mémoire : les Tsiganes durant la seconde mondiale guerre



Dans le cadre de la formation académique en Lettres-histoire les mousses travaillent sur l'importance du « devoir de mémoire » en France. Au deuxième trimestre, l'École des mousses, en partenariat avec le CCAS de Brest, a fait venir une exposition intitulée : « **Une mémoire française : les Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale 1939-1946** ».

Cette exposition a permis aux mousses de réfléchir sur cette période de l'histoire française, de mieux comprendre l'importance de défendre des valeurs comme la tolérance, la liberté et la justice.

Pour finir, les mousses ont assisté à une soirée cinéma avec la diffusion du film **Liberté** de Tony Gatlif qui évoque l'histoire d'une communauté Tsigane persécutée et déportée durant la Seconde Guerre mondiale.

M. Benjamin S, professeur de Lettres Histoire.



« Avec cette exposition illustrée par une séance cinéma nous avons découvert la culture tsigane, ce travail peut nous faire oublier tous nos stéréotypes . »

Mousse Léo section 13

« J'ai bien aimé ce film qui démontre la stigmatisation des Tsiganes durant la Seconde Guerre mondiale à cause de leur mode de vie . »

Mousse Lucie Section 22

« Ce film m'a permis d'avoir une nouvelle image des Tsiganes, une image positive et non une image négative avec des stéréotypes . »

Mousse Yoan section 13

« Je trouve que l'exposition est un éclairage sur une partie de la guerre méconnue par la plupart d'entre nous. »

Mousse Gabriel section 22

« J'ai beaucoup d'admiration pour cette exposition et ce film. On apprend la souffrance des Tsiganes forcés de se sédentariser, on comprend leur mode de vie, leurs croyances ... »

Mousse Joris Section 22





Cérémonie d'hommage aux marins morts pour la France au cénotaphe de la pointe St Mathieu

Le 26 janvier dernier, l'Ecole des mousSES s'est rendue au mémorial national des marins morts pour la France à la pointe saint Mathieu sur la commune de Plougonvelin.

Ce mémorial crée des liens et des échanges entre tous ceux qui souhaitent exprimer leur reconnaissance aux marins d'état, de commerce et de pêche ayant fait le sacrifice de leur vie pour notre pays.

La stèle, qui représente le visage d'une femme en coiffe de deuil et qui incarne la douleur morale et la tristesse d'une mère ou d'une veuve de marin, trône majestueusement face à la mer.



Sous un temps bien breton et en présence du contre-amiral Pierre Léaustic, président de l'association « Aux Marins » et du capitaine de vaisseau François Drouet, commandant du centre d'instruction naval de Brest, les 173 mousSES de la promotion « Second maître Corneille Marie Bayon » ont participé à la cérémonie d'hommage et au dépôt de gerbes de fleurs au pied de l'imposante stèle.

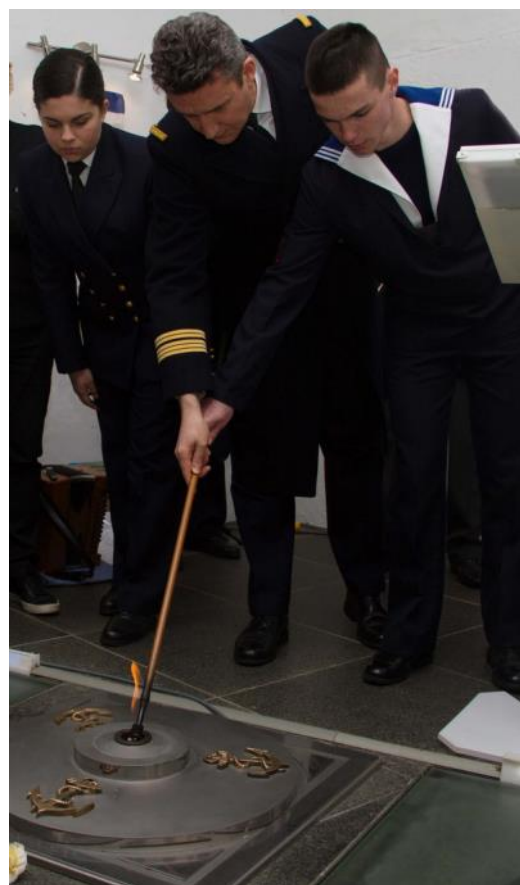


Malgré les efforts des chefs de section, les cols bleus ont bien du mal à rester en place...le vent et le crachin se sont invités à cette belle cérémonie !

A l'issue de la cérémonie militaire, les mousses ont chanté la Marseillaise avant de rejoindre la crypte, dans laquelle ils découvrent la vie d'un valeureux marin disparu : André Soussotte. Après avoir lu sa biographie, deux mousses ont dévoilé sa photo qui ira rejoindre les 1487 autres qui tapissent la 3ème crypte du cénotaphe.



Au cours de cette commémoration, le CV Drouet a rappelé aux mousses l'importance du devoir de mémoire et a rallumé symboliquement avec deux mousses la flamme du souvenir...pour ne rien oublier!





Après avoir déposé un galet ou une fleur à côté des bougies, les mousses entonnent un chant :



*« Offre moi un galet
Cueilli sur la plage
Une fleur des champs timide et sauvage
Une chose de rien
Qui vient de ta main »*

Paroles de Maxime Piolat

Nos apprentis marins visitent la crypte où sont exposées des milliers de photos de marins morts pour la France de tous âges et de toutes origines.



Puis ils terminent cet après-midi d'hommage en visitant les majestueux édifices de la pointe Saint Mathieu : le phare, la chapelle et l'ancienne abbaye.

PM Christel D, coordinatrice EDMo.



ATOUT CHANCE fête ses 10 000 nautiques : week-end de navigation « Ecole des Mous - Ecole Navale »

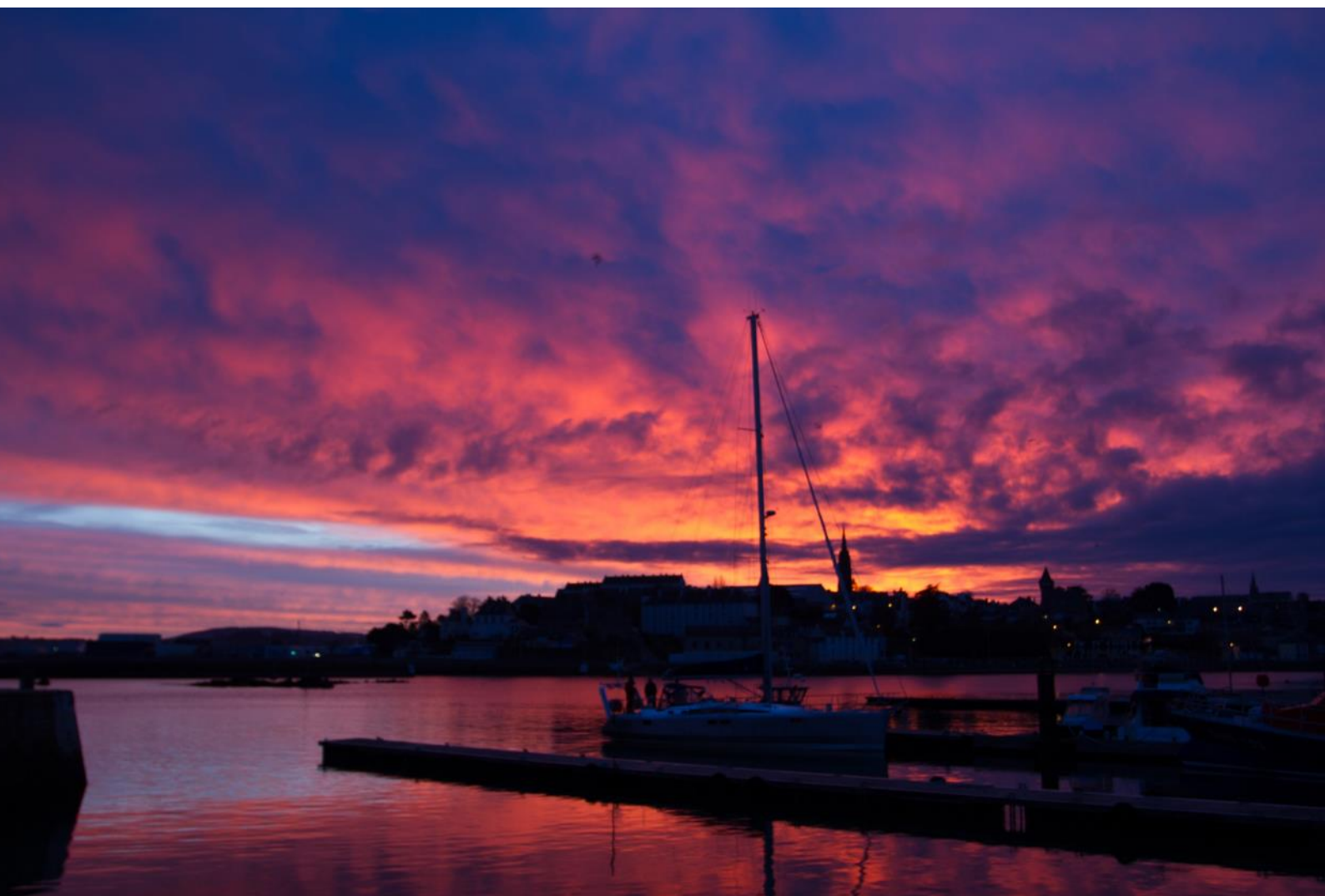


Non, ce n'est pas un gain du Loto mais bien la distance parcourue par l'OVNI 495 « Atout Chance » depuis son arrivée à l'Ecole des Mous en 2010.

10 000 nautiques, soit 18 520 kilomètres que l'équipage du voilier a fêté dignement au *Canada Dry* et au *Coca*, en ce samedi du mois de janvier.

Deux élèves officiers de l'Ecole Navale et quatre mous ont profité de ce week-end entre nuages et soleil pour prendre le large !

Cela faisait presque 2 mois que les sorties sur « Atout Chance » se faisaient systématiquement sous voilure réduite. Mais en ce début d'année, le vent est sur "pause". La météo est hésitante : le soleil, le ciel bleu et les nuages noirs se partagent le ciel, ce qui a pour effet de rendre le paysage encore plus beau...





Le samedi matin, "Atout Chance" est en route vers les Tas de Pois.

Le passage entre les roches est magnifique et impressionne nos jeunes navigateurs!

Après une traversée de la rade au moteur, nous avons jeté l'ancre dans l'anse de Pen Hir, à proximité des Tas de Pois.

Une pause déjeuner dans le cockpit en plein hiver ce n'est pas fréquent, et peut-être que le vent voudra bien se lever pour la suite du voyage.



Le week-end passe toujours vite sur Atout Chance.

Les embruns, l'air iodé et l'esprit de camaraderie qui règne sur ce voilier offrent à nos marins une pause bien méritée.

Pause idéale pour reprendre les cours le lundi matin en pleine forme!

M. Richard T, skipper d'Atout Chance.



Le stage d'aguerrissement de l'École des mousses.



La sortie « terrain » est l'un des moments les plus attendus par les mousses et est sans doute l'évènement le plus marquant de leur scolarité.

Cet exercice d'aguerrissement a pour but de sortir le mousse de son confort quotidien et de le confronter aux éléments naturels (qu'ils soient bons ou mauvais) sur une durée de 3 jours et 2 nuits et bien entendu tout ceci en extérieur.

Le contexte opérationnel était basé cette année sur une évacuation de ressortissants en milieu hostile. Le « RESEVAC », comme les marins l'appellent, est un exercice effectué fréquemment lors des mises en condition opérationnelle des unités embarquées.

Lors de cet exercice, le mousse doit être capable de mener les actions suivantes :

- ⇒ Effectuer une marche d'infiltration dans un temps imparti,
- ⇒ Monter et protéger un bivouac, malgré la fatigue et le froid,
- ⇒ Maintenir sa vigilance en situation de fatigue,
- ⇒ Gérer le stress en adaptant son comportement vis à vis des personnes et des situations,
- ⇒ Enchaîner des activités courantes d'instruction malgré la fatigue physique et morale,
- ⇒ Effectuer un effort physique à un horaire « atypique »,
- ⇒ Réaliser des exercices en utilisant des éléments naturels en groupe et en privilégiant la réussite collective et la cohésion du groupe,
- ⇒ Réussir la marche d'exfiltration dans un temps imparti.



Au bout de ces 3 jours, le mousse ne sera plus le même : il aura dépassé ses limites, se sentira grandi et aura appris ce qu'est la cohésion et l'esprit d'équipe !

PM Franck R, référent protection-défense de l'EDMo



Témoignage d'un mousse :

« Les trois jours de la sortie terrain ont été pour moi très enrichissants. J'ai découvert des techniques de combat comme la progression tactique, le repli et la surveillance d'un camp de ressortissants. Elles m'ont appris à évoluer en silence, à ne pas laisser de traces derrière moi mais surtout à faire confiance en mes camarades.

Nous avons participé à la présentation d'une arme de guerre française, l'ANF1 qui est un fusil mitrailleur qui a été utilisé pour la première fois pendant la guerre d'Algérie. Les instructeurs militaires nous ont ensuite initié au parcours du combattant qui comporte différentes épreuves de franchissement ; ce n'était pas de tout repos. D'autres activités très intéressantes nous ont été présentées comme le « TIOR » (Techniques d'Intervention Opérationnelle Rapprochée) qui m'a particulièrement plu. Ces techniques élaborées pour les militaires à partir de sport de combat sert à se défendre en cas d'agression.

De cette expérience je retiens que la cohésion est primordiale pour vivre et évoluer dans un groupe que ce soit dans la difficulté ou dans la vie courante.

Je garderai un très bon souvenir et je serai prêt à recommencer si l'occasion se représente. »

Mousse Paul - Section 14



Don de soi, rigueur et cohésion !





Embarquement : Les mousses racontent...



« Durant le 2^{ème} trimestre de l'Ecole des Mousses j'ai eu l'occasion d'embarquer sur le Remorqueur « ARMEN » pendant une journée, ou j'ai pu découvrir le monde « marin ».

Pendant cette journée, nous avons accompli diverses missions : remorquage de l'avis « Commandant L'Hermier » pendant deux heures, puis transport de caisses de munitions de la pyrotechnique Saint Nicolas jusqu'au port militaire de Brest.

J'ai également pu voir en passerelle le métier de Navigateur-Timonier : travailler sur des cartes marines, apprendre à utiliser une VHF (c'est un système de radio qui permet de communiquer) et apprendre à me servir d'une pointe sèche et d'une règle Cras. Ensuite en fin d'après-midi j'ai découvert le métier de Mécanicien Naval. J'ai pu voir comment démarrer les moteurs du bateau, les différents organes du moteur et puis aussi apprendre les réactions indispensables à avoir face à un départ de feu dans le compartiment machine.

Grace à cette journée j'ai appris pleins de choses, et cela a également confirmé un peu plus mon choix de vouloir rester dans la Marine Nationale, et d'en faire mon métier.

Mousse Mélanie, section 21

« J'ai eu l'honneur et le privilège d'embarquer, en compagnie de deux autres mousses, sur un bâtiment remorqueur de sonar (BRS). Cette journée à la mer a été très bénéfique pour nous, nous avons découvert la vie en équipage. Nous avons également approché les différents métiers à bord et comment les marins l'exercent.

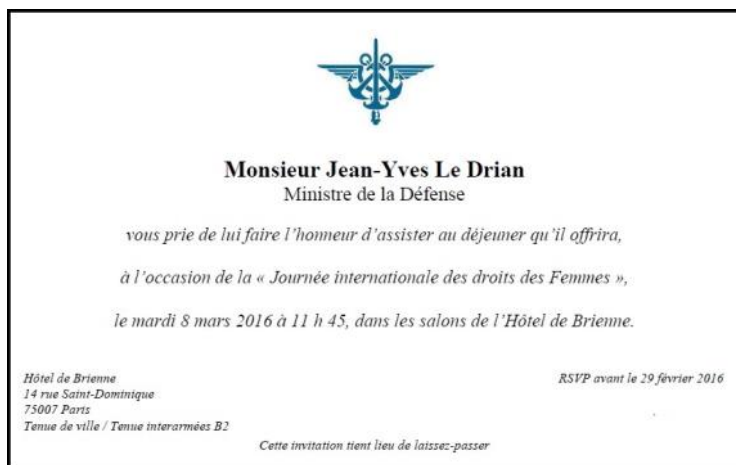
Du coup, il me tarde encore plus de recevoir une affectation embarquée et de partir en mer. »

Mousse Bastien, section 24





Journée internationale des droits de la Femme

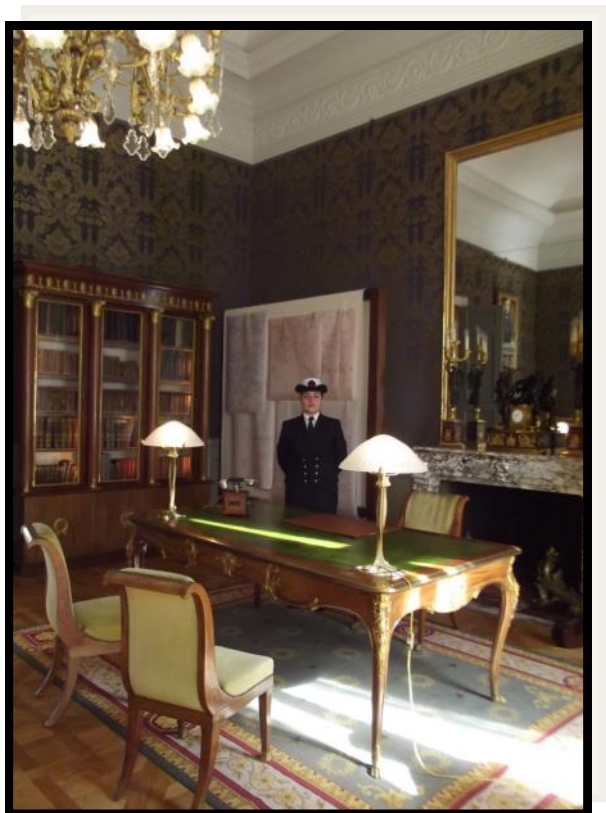


Voici le carton d'invitation officiel reçu par une jeune mousse en ce début mars 2016....

L'occasion est belle et la mousse Lucie de la section 22 a donc déjeuné le mardi 8 mars 2016 avec le ministre de la défense M. Jean Yves Le Drian.

De belles rencontres, des échanges, un cadeau et des interviews auront rythmé cette journée, un peu particulière.

La mousse Lucie aura eu la chance de découvrir l'hôtel de Brienne et les trésors qu'il renferme : le bureau d'époque de Clémenceau et le bureau du général de Gaulle où trône une lettre écrite de sa main datant de 1945. Un beau souvenir pour ce jeune marin !



Le mousse Lucie dans le bureau de Clémenceau

Avec le PM Christel D. dans le bureau du général De Gaulle



Article rédigé par le PM Christel D, coordinatrice EDMo



Qu'est-ce que l'esprit d'équipage ?



« Dans un groupe, il faut avoir confiance les uns envers les autres, s'entraider, se soutenir, pouvoir se confier, être soudés et partager des expériences. L'esprit d'équipage est aussi un soutien personnel, car c'est en étant à plusieurs que tout le monde pourra « avancer » et s'améliorer. Par exemple, dans les domaines où je suis plus faible, des camarades plus à l'aise peuvent m'aider. En retour, je peux donner un coup de main à ceux qui sont en difficulté dans un autre domaine. C'est positif pour tout le monde. »

Dans tous les métiers de l'armée, il y a besoin d'un esprit de groupe, c'est important pour que celui-ci reste soudé. S'il n'y a pas d'esprit d'équipage, l'équipe ne pourra pas marcher, la confiance ne s'installera pas et l'entraide ne se construira pas. L'équipage ne fonctionnera pas et laissera place à des tensions au sein du groupe. Cela peut compromettre la réussite de la mission et même, dans certains cas, cela peut mettre en danger la vie de l'équipage.

Il faut travailler en groupe, on le voit par exemple lorsqu'on est dans les rangs et qu'il faut marcher ensemble au même pas. Autre exemple : dans les travaux pratiques comme le TP survie, lorsqu'il faut aider notre groupe à monter sur un radeau. Et aussi lors des exercices de méthode naturelle, où il faut être solidaire pour aider, pousser et encourager nos camarades qui ont du mal et qui butent sur ces difficultés.



Sur les bateaux de la Marine nationale, l'esprit de corps et l'esprit de cohésion sont importants. L'équipage passe des mois en mer et en a besoin pour les divers exercices et actions au quotidien. Tout cela pour dire que bien s'entendre avec ses camarades est important et qu'il faut tout faire pour s'intégrer à un groupe. Pour ma part j'ai eu du mal à le faire, mais j'ai réussi en m'accrochant, en étant patient et en m'investissant. »

Mousse Maël, section 12.





Joyeux anniversaire à notre centenaire M. HERVE, plus ancien mousse de France !



« Le vendredi 5 février 2016 une délégation de l'Ecole des mous s'est rendue dans les Côtes d'Armor à Léhon une commune proche de Dinan.

La délégation était composée des mous Cauline, Julien, de moi-même et du Major Dominique L, capitaine de notre compagnie. Une cérémonie était organisée pour fêter les 100 ans de Monsieur Roger Hervé le plus vieux mousse de France.

La biographie de M. Hervé nous a été dévoilée et cela m'a permis de réaliser combien sa vie avait été mouvementée. Embarqué sur le cuirassé « Strasbourg » lors de l'attaque anglaise de Mers-el- Kébir, il s'est retrouvé contraint de participer au sabordage de son cuirassé à Toulon.

Après la remise des cadeaux, le président de l'association de la « médaille militaire 22 » l'a décoré de la médaille vermeille militaire pour être titulaire de cet ordre depuis plus de 50 ans.

Nous avons eu la chance de pouvoir prendre quelques photos avant et pendant le pot de l'amitié qui a suivi la cérémonie. J'ai trouvé que pour un homme qui venait d'avoir 100 ans... il était très en forme.

Pour finir nous avons mangé avec le maire de Léhon, le commandant de la gendarmerie et plusieurs présidents d'associations dont monsieur Hervé avait fait partie.»

Mousse Guy, section 22



Le monde des punis !

Quelle désagréable sensation d'apprendre qu'on est puni ! Qui ne l'a jamais vécu ? Au départ, l'Ecole des mousses est une autre planète pour ces adolescents : une manière de vivre différente, un langage particulier, et bien d'autres choses par rapport à ce qu'ils ont connu jusqu'à présent. Il faut bien prendre en compte que dans quelques mois, ils vont intégrer un monde d'adultes et de professionnels alors que pour certains, ils n'auront pas encore la majorité. Le monde militaire est exigeant. C'est une des raisons pour lesquelles l'investissement personnel, le respect des règles et des autres, l'esprit d'équipage et la vie en communauté demandent beaucoup d'implication de leur part. Nous avons tous eu 16 ans et à cet âge-là, ces définitions diffèrent de celles des adultes. Alors parfois, il faut sévir pour leur faire comprendre qu'ils vont exercer un métier « extra ordinaire » qui demandera beaucoup de leur part.

Les mousses n'aiment pas être punis. Qui l'aimerait d'ailleurs ? Personne, bien évidemment, mais il est parfois nécessaire de les recadrer. Lorsque je suis l'officier de permanence le soir ou en week-end et que je dois gérer des mousses punis, je les occupe en permanence. Pourquoi auraient-ils le droit de profiter du même temps libre que les autres mousses ? Ce ne serait pas équitable, non ? Et puis, lorsqu'ils seront affectés sur un bâtiment de la Marine Nationale ou dans une base à terre, une erreur de leur part pourra engendrer des difficultés qui pourraient être graves. Comme je leur dis très souvent : vous assumerez les conséquences de vos actes. Il faut donc leur apprendre à rendre ou à exécuter un travail à la hauteur de leurs compétences et toujours chercher à aller plus loin.

Un samedi, alors que j'étais de garde en tant qu'OP EDMO (officier de permanence à l'Ecole des mousses), j'ai occupé les mousses punis toute la journée. Ils ont étudié, effectué des travaux d'intérêt général comme faire de la propreté, du désherbage etc... mais je leur ai également donné deux dissertations à faire dont une avait

pour sujet : « Racontez votre journée de puni ». J'étais curieuse de savoir comment ils avaient perçu leur punition ainsi que les conclusions qu'ils en avaient tirées. Jugez par vous-même. Cela vous rappellera peut-être des souvenirs ... Bonne lecture !

« En me levant ce matin, je me suis dit que je gâche une journée de liberté parce que je n'avais pas repassé mon pantalon de cérémonie... C'est mon adjudant de compagnie qui est l'OP EDMO, c'est sûr qu'on allait bosser. En même temps c'est ma faute si je suis puni... Maintenant je vais faire de mon mieux pour réussir ce second trimestre et me tenir à carreau et avoir le moins de tours de consigne possible. »

« ... J'en conclus de cette journée que c'était énervant et que je me lèverai plus tôt la prochaine fois pour ne pas être en retard aux appels et donc ne pas être puni et pouvoir sortir avec mes camarades dans le centre ville de Brest... »

« Mon début de journée, je ne vais pas mentir ça m'a un peu mise en colère, pas parce que j'allais travailler toute la journée, mais plutôt parce que je regrette d'avoir été en retard et par ma faute j'ai été punie, donc c'est un bien pour un mal... Mais ce n'est pas grave car nous avons tous galéré ensemble et c'est ce qui m'a fait tenir sans faire une crise de colère... Mon ressenti par rapport à ma punition est que je n'en veux à personne d'être puni puisque c'est de ma faute ... je me dis que plus tard quand je serai embarquée ce sera 10 fois pire ! Mais maintenant que je sais ce que ça fait d'être punie, je vais me tenir à carreau. Je pense qu'on ressent tous à peu près la même chose et qu'on réfléchira 2 fois avant de faire une connerie. A part tout ça, j'ai quand même le sourire car ça ne sert à rien de s'énerver car on sait que c'est notre faute à nous, si on n'écoute pas ce que nous disent nos gradés. »





« J'ai pris 10 tours de consigne pour 2 raisons, la première pour avoir fumé dans le CIN alors que le règlement l'interdit et la deuxième pour avoir été dans l'internat sans l'autorisation d'un gradé. Nous sommes allés en salle de classe pour étudier : ce fut, si je peux appeler ça, les heures d'études les plus longues de ma vie... A 11h nous sommes allés manger, comme nous étions punis nous avons dû manger entre nous. Je pense me tenir à carreau à partir de maintenant. »

« Les réflexions des autres qui disaient 'j'en ai marre !' - 'je n'aurais pas du faire le con'... C'est alors qu'ils ont vu comme moi qu'il faut éviter d'être puni et qu'il faut respecter les consignes tous les jours et assumer. Personnellement j'ai compris la leçon et le message qu'a fait passer notre adjudant Je ne vais pas dire merci car ça a été intensif cette journée mais je vais dire : le message est passé. »

« Nous savons tous que la semaine est fatigante et on attend avec impatience le week-end. Savoir qu'on est consigné est mentalement pénible... Enfin bon je l'ai mérité et j'en assume les conséquences. C'est de ses erreurs qu'on apprend plus vite. Il faut en tirer des leçons pour l'avenir ! »

Comme vous avez pu le lire, plusieurs d'entre eux ont dit qu'ils feraient en sorte de ne plus être punis mais certains ont été à nouveau consignés depuis.

« Et là je suis en train de faire ma rédaction pour l'adjudant de compagnie. Cette journée a été dure pour des chaussures qui ne brillaient pas assez pour le major... »

L'apprentissage n'est pas aisé mais, une fois embarqués, ils comprendront. Comme dit une de nos devises :
« **Entraînement difficile, guerre facile.** »

« Ce fut une journée très chargée mais à la fois normale. Je n'ai pas eu le temps de m'ennuyer. Je trouve cela normal en tant que puni d'étudier, de nettoyer, de frotter, de désherber, nous sommes après tout punis, nous devons assumer nos bêtises. La prochaine fois je ne fumerai pas au CIN, comme ça je ne serai pas puni. Cela me faisait bien rire, les autres mousses qui râlaient car il y avait trop de choses à faire. »

Nous aussi, nous sommes passés par là et grâce à l'investissement de nos instructeurs et de nos gradés, nous transmettons aujourd'hui à notre tour notre savoir. En fin d'année scolaire, ils auront tous évolués, chacun à leur rythme, mais ils auront grandi, mûri, fier d'y être parvenu, parfois surpris de leur propre évolution, et surtout, ils n'oublieront jamais.

« Mon ressenti sur cette journée : ça m'a fatigué et ça m'a donné envie de ne plus avoir de tours de consigne le week-end. C'est dur d'être consigné et voir les autres le matin dormir plus tard, pouvoir rester dans leur chambre et aller au foyer... »

Je terminerai par la devise de l'Ecole des Mous :
« **Mousse, sois toujours vaillant et loyal.** »

PM Marie-Laure C, adjudant de la 1ère compagnie





Calendrier :

- ◇ **4 au 8 avril** : voyage pédagogique dans l'Est de la France pour visiter des sites historiques et musées retraçant les différents conflits ayant marqué l'évolution de la paix en Europe depuis la fin du XIXème siècle. Les objectifs de cette sortie sont la découverte de sites historiques des deux guerres mondiales et le devoir de mémoire.
- ◇ **8 au 17 avril** : permissions.
- ◇ **18 avril** : passage en sections « métiers ».
- ◇ **11 juin matin** : remise des prix et des diplômes en présence des familles.
- ◇ **13 juin** : signature des engagements (contrat de QMF d'une durée de 4 ans) - départ des « MOMACHINE » en école de spécialité.
- ◇ **14 juin** : départ vers l'école des fusiliers-marins de Lorient des « MOFUSIL ».
- ◇ **15 juin** : fin de la scolarité à l'École des mousses, sauf les mousses de métier « MOPONT » qui effectuent leur formation élémentaire métier (FEM) au CIN BREST.
- ◇ **20 juin** : début des FEM dans les écoles de spécialité de la Marine.
- ◇ **14 juillet** : l'Ecole des mousses défile à Paris sur les Champs Elysées. Les mousses des métiers « PONT » et « MACHINE » ont été désignés pour représenter les mousses de la promotion « Corneille Marie Bayon ».

Le Mot des adjus :

« Les mousses brevetés partent en écoles de spécialité pour apprendre leur métier, avant de rallier fin juillet début août leur affectation.

Selon le programme d'activités des bateaux ou des bases à terre, certains n'auront pas de permissions cet été, mais partiront en mission ou en entraînement.

Le début de leur belle carrière de marin.... »

